

République Française
Département de l'Aisne
Arrondissement de Soissons

COMMUNE DE BRAINE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2023

Date de la convocation : 10 Mars 2023

Date d'affichage : 07 Avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de François RAMPELBERG, Maire.

Présents : François RAMPELBERG, Jean PONS, Nathalie MUSSOT, Gérard LAINÉ, Odile VANDENBROUK, Patrick PETITJEAN, Nicole GUIDET, Stéphane WEBER, Sylvie GRÜN, Denis SARAZIN, Hervé ONYSZKO, Céline NAUDIN, Marie-Thérèse GIRARD, Jacky IGNATE, Florian RAYAUME.

Absents excusés : Martine TORLET, Alain LEMAITRE.

Représentés : Marie-Claude LAINÉ à Gérard LAINÉ, Marie-Christine BROT à Stéphane WEBER.

Madame Céline NAUDIN a été nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres), atteint, la séance est ouverte.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2023

Le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2023 a été arrêté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 - CESSION DE L'IMMEUBLE 24 RUE SAINT-YVED - PARCELLES D2271 - D2274 ET D2278
- 2 - CESSION MAISON D'HABITATION 8 RUE BAILLEUX – PARCELLE D2261
- 3 - CONVENTIONS DE MISES A DISPOSITION DES CANTINES SCOLAIRES
- 4 - FRAIS DE SCOLARITE
- 5 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE – INSTITUTION SAINTE MARIE
- 6 - APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS » 2023-2027
- 7 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL (CAP PETITE ENFANCE A L'ECOLE MATERNELLE)
- 8 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE D'ÉVOLUTION DE LA SAULX JUDRÉE
- 9 - AMORTISSEMENT DES FRAIS DE MODIFICATIONS ET DE REVISIONS DES DOCUMENTS D'URBANISME
- 10 - AMORTISSEMENT DE L'ACQUISITION DE LOGICIELS
- 11 - LIGNE DE TRESORERIE
- 12 – DECISIONS
- 13 – QUESTIONS DIVERSES

DELIBERATION N°10-2023 - CESSION DE L'IMMEUBLE 24 RUE SAINT-YVED - PARCELLES D2271 - D2274 ET D2278

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	16	1 (Denis SARAZIN)	0	0

DELIBERATION N°11-2023 - CESSION MAISON D'HABITATION 8 RUE BAILLEUX – PARCELLE D2261

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	16	0	1 (Denis SARAZIN)	0

DELIBERATION N°12-2023 - CONVENTIONS DE MISES A DISPOSITION DES CANTINES SCOLAIRES

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°13-2023 - FRAIS DE SCOLARITE

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

**DELIBERATION N°14-2023 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE – INSTITUTION
SAINTE MARIE**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	16	0	0	1 (Florian RAYAUME)

**DELIBERATION N°15-2023 - APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
« REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS » 2023-2027**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

**DELIBERATION N°16-2023 - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL
(CAP PETITE ENFANCE A L'ECOLE MATERNELLE)**

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°17-2023 - PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE D'ÉVOLUTION DE LA SAULX JUDRÉE

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°18-2023 - AMORTISSEMENT DES FRAIS DE MODIFICATIONS ET DE REVISIONS DES DOCUMENTS D'URBANISME

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°19-2023 - AMORTISSEMENT DE L'ACQUISITION DE LOGICIELS

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DELIBERATION N°20-2023 LIGNE DE TRESORERIE

Après discussion, le Conseil Municipal adopte la délibération selon le vote ci-dessous :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	2	17	0	0	0

DECISIONS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée au Maire par délibération du Conseil Municipal de BRAINE en date du 2 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2023/01 en date du 25 janvier 2023

Signature du devis n° SQ.DTHY.23.01.015 en date du 6 janvier 2023, pour un montant de 4 500,00 euros HT, avec la Société FONDASOL de REIMS (Marne), concernant une étude hydrogéologie pour la gestion des eaux pluviales pour les travaux de la phase 2 du Centre Technique Municipal.

Décision n° 2023/02 en date du 30 janvier 2023

Signature de l'avenant n° 2 en date du 24 janvier 2023, pour un montant HT de 878,50 euros, avec la Société EIFFAGE ROUTE NORD-EST de CIRY-SALSOGNE (Aisne), pour le LOT 1 : Voirie et réseaux divers et génie civil.

Décision n° 2023/03 en date du 2 février 2023

Signature de la proposition de mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension du Centre Technique Municipal (Phases 2 et 3) avec le Cabinet d'Architecte Frédéric BAUER de la FERTE MILON (Aisne), pour un montant HT de 32 074,00 euros.

Décision n° 2023/04 en date du 10 février 2023

Signature de la proposition commerciale en date du 25 janvier 2023, avec la Société LEMOINE INGENIERIE de REIMS (Marne) concernant les travaux d'extension du Centre Technique Municipal (Phases 2 et 3), pour la mission de coordination SPS pour un montant HT de 2 033,00 euros.

Décision n° 2023/05 en date du 10 février 2023

Signature de la proposition commerciale en date du 7 février 2023, avec la Société APAVE de COMPIEGNE (Oise) concernant les travaux d'extension du Centre Technique Municipal (Phases 2 et 3), pour la mission de contrôle technique pour un montant HT de 3 750,00 euros.

Décision n° 2023/06 en date du 14 février 2023

Signature de l'offre technique et financière, avec la ANTEAGROUP de LEZENNES (59) concernant un diagnostic environnemental : Missions INFOS et DIA au sens de la norme NF X 31-620, pour un montant HT de 13 705,00 euros.

Décision n° 2023/07 en date du 3 mars 2023

Signature de l'étude de faisabilité et de programmation pour la construction d'une nouvelle cantine scolaire à BRAINE, avec la SEDA de LAON (02), pour un montant HT de 13 600,00 euros.

QUESTIONS DIVERSES

Suite au départ de l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), Monsieur Denis SARAZIN, demande s'il ne serait pas possible de recruter un policier municipal compte-tenu que l'ASVP est limité dans le champ des procès-verbaux.

Le Maire l'informe que la fiche de poste d'un policier municipal est plus stricte que celle d'un ASVP et que les fonctions demandées ne sont pas les mêmes pour un policier municipal et un ASVP. L'ASVP détient une fiche de poste plus souple qu'un policier municipal et permet donc à la Commune de lui confier des missions complémentaires telles que la gestion des produits d'entretien, la tenue de l'inventaire des boissons, ...

De plus, le Maire ajoute que la Commune a également une Brigade de gendarmerie qui peut quant à elle verbaliser les infractions qui ne rentrent pas dans le champ de compétence de l'ASVP.

Monsieur Florian RAYAUME demande si les élus ne pourraient pas venir chercher en Mairie leur courrier, cela éviterait les frais d'affranchissement.

Le Maire est favorable à ce que les élus se présentent en Mairie pour récupérer leur courrier en attendant le recrutement de l'ASVP.

Madame Marie-Thérèse GIRARD fait remarquer à l'Assemblée qu'elle est la seule personne à avoir appelé les services d'ENEDIS pour les microcoupures d'électricité ; elle souhaiterait qu'une information soit faite à la population afin que les citoyens appellent les services d'ENEDIS.

Monsieur Florian RAYAUME informe l'Assemblée qu'il a participé à la réunion de la Commission « Tourisme » de la CCVA et qu'une manifestation est organisée le 29 juillet 2023 avec le passage de véhicules anciens à BRAINE, un arrêt de ces véhicules serait effectué. Monsieur Florian RAYAUME demande s'il est possible de prévoir une petite réception. L'endroit d'arrêt de ces véhicules reste à être déterminé car ce jour, la Commune organise la journée en fête.

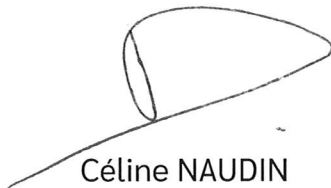
Le Maire est favorable à accueillir ces véhicules anciens sur la Commune et l'organisation d'une petite réception. Par contre, il demande à prêter attention sur l'ampleur de la manifestation pour les besoins techniques.

Monsieur Jacky IGNATE informe l'Assemblée qu'une réunion s'est tenue en Mairie de BRAINE pour l'organisation des « 4 jours de Dunkerque ». Cette course cycliste passera à BRAINE le mercredi 17 mai 2023 en début d'après-midi et sollicite les membres du conseil municipal car l'organisation de cette course prévoit le recrutement de 24 « signaleurs ». Tous les signaleurs doivent être titulaire du permis de conduire. La communication est en cours d'élaboration et prévoira également un appel aux bénévoles.

Monsieur Jean PONS rappelle à l'Assemblée la cérémonie aux morts prévue le 19 mars 2023.

La séance est levée à 20 h 10.

La Secrétaire de Séance,



Céline NAUDIN

Le Maire,



François RAMPENBERG